

SMICTOM d'AMBOISE – Collectes de vos déchets ménagers : les agents qui continuent à ramasser vos bacs et sacs comptent sur vous

Malgré la menace sanitaire que représente l'épidémie du coronavirus, **les salariés de nos prestataires (Suez, Véolia, Objectif) continuent à assurer la mission de service public de collecte de vos déchets ménagers.**

Ces femmes et ces hommes travaillent tous les jours pour maintenir et faciliter notre quotidien.

Nous sommes plus que reconnaissants des efforts qu'ils déploient pour assurer cette mission de service public qui garantit la salubrité publique et permet de lutter contre la propagation de la maladie.

***Ils et nous comptons sur vous* pour que leur activité puisse se poursuivre dans de bonnes conditions** et nous en appelons à votre sens civique pour que des **règles simples mais urgentes soient aujourd'hui respectées.**

En effet, certaines dérives apparaissent : du verre et autres déchets non conformes se retrouvent dans les bacs d'ordures ménagères résiduelles ou dans les contenants des collectes sélectives.

Nous avons tous conscience que la fermeture des déchetteries ne vous permet plus d'évacuer tous vos déchets comme à l'accoutumée. Pourtant, il est vraiment important, aujourd'hui, dans ce contexte si particulier et sensible de **patienter et de stocker les déchets que nous ne pouvons collecter.**

D'une part, parce que nous faisons prendre un risque aux agents qui collectent.

D'autre part, parce que nous faisons prendre un risque au personnel qui trie et de façon générale à toute la chaîne de traitement qui continue malgré la période à gérer nos ordures ménagères.

Alors, adoptez 3 conseils pour une collecte sans risque :

1- Continuez à respecter les consignes de tri

2- Redoublez de prudence avec les déchets suivants :

- masques de protection,
- mouchoirs à usage unique,
- feuilles d'essuie-tout,
- lingettes.

Ne les placez pas dans les composteurs. Jetez les dans les ordures ménagères résiduelles, en les mettant **dans des sacs fermés.**

3- Conservez chez vous les déchets qui ne peuvent être collectés. Les déchets verts par exemple peuvent être réutilisés au jardin (Le recyclage des déchets verts sur place constitue une solution pratique et écologique. De nombreux sites existent qui peuvent vous apprendre à en tirer les meilleurs bénéfices). *Rappel : Les dépôts sauvages et le brûlage sont passibles d'amende.*

Le personnel de la collecte compte sur votre compréhension pour pouvoir continuer à collecter en toute sécurité et nous les soutenons en leur demandant de ne pas collecter les bacs et sacs qui seraient non conformes aux consignes de tri habituelles.

Ils veillent sur nous, alors veillons sur eux !!

Afin de pouvoir vous tenir informés, dans la mesure de nos possibilités, nous continuons à assurer le suivi de notre boîte mail d'accueil. contact@smictom-amboise.fr et en cas d'urgence, restons joignables de 9h à 12 h au 06 83 83 45 29.